



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Progrès par la

Stabilité

par le progrès

État de la
Nation 2025

Déclaration de politique générale sur l'état de la nation

Par

Luc Frieden
Premier ministre

*Chambre des députés
13 mai 2025*



Seul le discours prononcé fait foi – traduction de courtoisie

Progrès par la stabilité. Stabilité par le progrès.

Monsieur le Président,

L'impression que le progrès peut se réaliser sans effort relève de l'illusion. On risque de demeurer dans l'attente d'un monde meilleur, au lieu de le façonner. Le progrès n'est jamais acquis, et aucun acquis n'est irréversible. Il faut y travailler sans relâche. Plus que jamais, cet engagement est essentiel.

Nous traversons un moment charnière dans l'histoire de notre pays et de notre continent. Le monde change à un rythme et avec une ampleur sans précédent, que ce soit sur le plan géopolitique, social, technologique ou écologique.

Nous vivons une époque de profonds bouleversements. Quelque chose de fondamental est en train de se produire – et cela se ressent. L'histoire s'écrit sous nos yeux.

Des alliances historiques, le système mondial de coopération, la politique du centre – autant de repères aujourd'hui remis en question, déstabilisés, ébranlés. Et cela, 80 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale. 80 ans après la libération de notre pays par les Alliés – au premier rang desquels figuraient les troupes américaines. Une libération que nous commémorons chaque année à travers l'Europe, avec gratitude et profonde reconnaissance.

En début d'année, je me suis rendu à Auschwitz, aux côtés du Grand-Duc héritier et de la Grande-Duchesse héritière. Des millions de personnes ont été assassinées avec une cruauté indicible – à Auschwitz comme dans d'autres camps de concentration.



80 ans plus tard, le choc reste indescriptible. Un choc qui doit non seulement nous inviter à réfléchir, mais surtout nous inciter à agir.

La mémoire ne se limite pas au souvenir du passé. C'est comprendre ce qui peut advenir. Au-delà de l'apprentissage de l'histoire, il s'agit d'en saisir les leçons. Ce qui se passe lorsque nous laissons la haine et la division s'installer. Lorsque nous agissons les uns contre les autres, au lieu d'avancer ensemble.

Les menaces qui pèsent sur nos valeurs – la liberté, la démocratie et l'égalité – émergent bien avant que la violence n'éclate. La parole précède l'action. La pensée précède la parole. Et avec la pensée naît souvent un sentiment d'injustice.

Mais la mémoire nous enseigne une deuxième leçon essentielle : celle de l'espoir. Il y a cinq jours, nous commémorions la fin de la guerre. Même le chapitre le plus tragique du siècle dernier a fini par se refermer. C'est dans la nuit la plus noire que naît l'aube.

L'espoir n'est pas pour autant synonyme d'un optimisme naïf. Il exprime ce sentiment, cette conviction, voire cette certitude, que, malgré tout réalisme, ce qui nous attend est meilleur que ce que nous laissons derrière nous. C'est pourquoi l'espoir est, avant tout, une force motrice : une motivation à construire un avenir meilleur.

Ce Gouvernement ne veut pas rester spectateur face aux changements de notre époque. Nous voulons les saisir comme une opportunité, pour faire progresser notre pays, pour façonner notre avenir. Nous y œuvrons chaque jour ; avec fierté pour notre nation, avec confiance en nos capacités, et avec conviction pour les valeurs qui nous unissent.

Le monde autour de nous peut changer ; mais nos valeurs, elles, doivent rester immuables. C'est précisément en période d'incertitude que nous avons besoin d'une politique à l'écoute des citoyens. Une politique centriste, responsable, menée d'une main calme et avec une vision claire.



Nous nous sommes donnés des objectifs ambitieux :

- Une politique économique performante, moteur de prospérité et garante d'un État social fort ;
- Une politique sociale ciblée, au service de l'équité et de la lutte contre la pauvreté ;
- Une politique énergétique ambitieuse, axée vers les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique ;
- Une politique sociétale moderne, garante des droits et des libertés.

Nous avons avancé sur tous ces fronts. Nos promesses ne sont pas restées des mots. Elles sont devenues réalité.

Nous avons promis plus de pouvoir d'achat. Et ce Gouvernement tient ses engagements !

Depuis janvier, les citoyens ont significativement plus d'argent en poche qu'ils n'en avaient en 2023. Pour les personnes monoparentales ou veuves à faible revenu, la charge fiscale a été réduite de moitié par rapport à 2023. Une personne célibataire gagnant 50 000 euros par an touche aujourd'hui près de 1 000 euros de plus sur son salaire.

Et plus les revenus sont modestes, plus l'allégement fiscal est proportionnellement important. Ce n'est donc pas un allégement pour les riches, mais une mesure de justice sociale, qui soulage celles et ceux pour qui l'impôt pèse le plus lourd.

Nous avons promis une politique sociale ciblée. Et ce Gouvernement tient ses engagements !

En plus de l'allégement fiscal, le salaire minimum a été relevé, l'allocation de vie chère revalorisée, les aides au logement élargies, et la prime énergie triplée. Ces mesures nous permettent d'agir concrètement contre la pauvreté infantile. Les familles à risque bénéficient d'un soutien ciblé. Une famille de quatre personnes, éligible à ces aides, peut ainsi avoir jusqu'à 2 500 euros de plus en poche. Par ailleurs, le crédit d'impôt pour les familles monoparentales a été revalorisé.



Et le ministre du Logement a ajouté la monoparentalité parmi les critères d'accès au logement abordable. Au Luxembourg, le logement constitue aussi un défi social. Nous voulons garantir à chacun un accès au logement. C'est pourquoi nous facilitons les procédures relatives aux subventions de loyer, afin d'accélérer le versement des aides aux personnes concernées.

En automatisant certaines démarches, nous luttons également contre le non-recours, ce phénomène qui empêche des personnes d'accéder aux aides auxquelles elles ont droit. Depuis le début de l'année, plus de 11 000 personnes ont perçu automatiquement leur allocation de vie chère ou leur prime énergie, sans avoir à en faire la demande. De plus, quelque 20 000 formulaires préremplis ont été envoyés aux bénéficiaires concernés. Une action concrète et ciblée contre la pauvreté.

Toutes ces mesures constituent un premier pas du plan d'action contre la pauvreté, que le ministre de la Famille présentera au cours de cette année. Une stratégie cohérente est essentielle, mais les personnes en situation de précarité n'ont pas besoin d'un document. Elles ont besoin d'un soutien réel et concret.

Et nos mesures vont précisément dans ce sens. Il s'agit d'une politique de justice sociale. Elle n'a rien de la politique froide, que certains reprochent parfois – à tort – au Gouvernement.

Nous avons promis une économie performante. Et ce Gouvernement tient ses engagements !

Grâce à des baisses d'impôts, à des investissements majeurs et à la simplification administrative, notre économie repart à la hausse. Entre 2022 et 2023, le Luxembourg a connu une période de récession. En 2024, première année de ce Gouvernement, la reprise s'est amorcée. Cette année, le STATEC prévoit une croissance de 2,5 %. L'emploi est à nouveau en hausse. Pour 2025, le STATEC prévoit une croissance de 2,2 %, soit le double de celle de 2024.

Ce ne sont pas que des chiffres. Il s'agit de salaires, de projets personnels rendus possibles, de recettes qui permettent à l'État de mener une politique sociale ambitieuse et d'investir dans notre avenir.



Nous avons promis un nouvel élan pour le logement. Et ce Gouvernement tient ses engagements !

Grâce au chômage partiel, à des mesures fiscales ciblées et à un programme public d'achat de logements VEFA d'un montant d'un demi-milliard d'euros, nous avons endigué la crise dans le secteur de la construction. Nous avons mené une politique cohérente en faveur de la construction, de l'investissement, de l'achat et de la location – sans y mettre un frein.

En conséquence, une reprise du marché commence à se dessiner clairement. Les transactions de logements existants ont doublé au cours de l'année passée. Pour les logements neufs, elles ont été même multipliées par quatre. Les crédits immobiliers sont, eux aussi, en hausse.

Cette évolution confirme l'efficacité de l'action gouvernementale. Le marché du logement a retrouvé de l'élan. C'était notre objectif. Un progrès tangible, à la fois pour les personnes en quête d'un logement et pour les professionnels du bâtiment et de l'artisanat.

Nous nous sommes engagés à construire davantage et plus rapidement. Pour y parvenir, nous avons lancé un véritable changement de paradigme dans les procédures. Cet engagement se concrétise jour après jour. Cette politique ne produit peut-être pas tous ses effets immédiatement. Mais à moyen terme, elle permettra non seulement de créer davantage de logements, mais aussi de les rendre plus abordables.

Nous avons promis de développer les énergies renouvelables. Et ce Gouvernement tient ses engagements !

En 2024, le nombre d'installations photovoltaïques a atteint un niveau record, avec 8 000 nouvelles installations mises en service. De l'énergie verte pour près de 30 000 foyers. Pour maintenir cette dynamique, nous avons déposé un projet de loi visant à permettre le préfinancement des installations photovoltaïques. Par ailleurs, nous avons soutenu financièrement des installations d'envergure auprès des entreprises et des agriculteurs, via trois appels d'offres.



Des mesures concrètes pour le pouvoir d'achat. Pour la lutte contre la pauvreté. Pour l'économie. Pour le logement. Pour les énergies renouvelables.

Cinq exemples d'une nouvelle politique, avec de nouveaux accents et des effets tangibles. Une politique à l'écoute des citoyens, qui passe de la parole aux actes. Mais nous ne nous contentons pas de dresser le bilan de ce qui a déjà été accompli. Nous nous tournons vers l'avenir.

Notre objectif est de renforcer le Luxembourg pour les générations à venir. Avec une politique ambitieuse, pensée de manière holistique. Le Gouvernement reste pleinement mobilisé pour la mettre en œuvre chaque jour, à travers des mesures concrètes. La situation, ici comme ailleurs, l'exige. Les défis qui se dressent devant nous ne se résoudront pas d'eux-mêmes. Mais avec courage et persévérance, nous pouvons les relever.

Nous sommes maîtres de notre destin. Nous traçons notre propre avenir.

“

Il est temps que l'Europe prenne pleinement ses responsabilités en matière de sécurité. Le désir de paix est au cœur même du projet européen. Investir dans notre sécurité, ce n'est pas choisir la guerre. C'est protéger la paix.

”

Monsieur le Président,

Par les temps qui courent, notre avenir se joue d'abord au niveau de notre sécurité. Les mois à venir seront décisifs pour la paix et la sécurité en Europe pour les prochaines décennies. Et même si cette question dépasse la situation de l'Ukraine, elle reste intimement liée à ce conflit.

Le sort de l'Ukraine ne peut pas – et ne doit pas – nous laisser indifférents. Voilà plus de trois ans que les Ukrainiens se battent pour leur liberté, et ce faisant, pour la nôtre. Ils méritent notre soutien sans faille, jusqu'à ce qu'une paix juste et durable voie le jour. Car il ne s'agit pas seulement de la paix en Ukraine. Il s'agit de la paix en Europe.



Si le président russe constate qu'il peut atteindre ses objectifs par la force, il ne s'arrêtera pas aux frontières de l'Ukraine. Pas plus qu'il ne s'est arrêté à la Géorgie ou à la Crimée. D'autres pays seront alors menacés, et avec eux, les fondements mêmes du droit international – socle de notre propre liberté et prospérité.

Mais c'est précisément le respect de ce droit qui constitue le meilleur rempart pour les petits États. De par notre histoire, nous savons ce que signifie être la victime d'attaques. Et nous avons appris, à nos dépens, que seule une large alliance peut garantir une véritable sécurité. C'est d'ailleurs de ce constat que sont nées, après la Seconde Guerre mondiale, l'Union européenne et l'OTAN, garantes de notre paix.

Une paix que l'OTAN continue de garantir aujourd'hui, notamment à travers des missions communes à l'étranger. Je voudrais, par ces mots, exprimer notre gratitude et notre respect aux soldats luxembourgeois déployés dans ces missions, ainsi qu'à l'ensemble de notre Armée, pour leur dévouement au service de notre pays et de l'OTAN.

Les Américains ont été, et demeurent, le grand pilier de l'OTAN. Nous souhaitons préserver ce partenariat et l'amitié qui lient les Européens et les Américains. Mais le président américain laisse clairement entendre que les États-Unis souhaitent, dans les années à venir, se recentrer sur eux-mêmes et emprunter une toute nouvelle voie sur de nombreux sujets. En même temps, la menace russe est bien réelle et persistante.

Cette nouvelle réalité constitue une rupture fondamentale dans l'histoire récente de notre continent. Elle suscite de vives inquiétudes, ici même, comme dans l'ensemble du pays. Oui, c'est un défi de taille. Mais nous ne pouvons ni nous voiler la face, ni nous résigner. Non : nous faisons face à la réalité et nous œuvrons à trouver une solution.

Cette solution doit être une Europe souveraine. Un Luxembourg fort ne peut exister que dans une Europe forte. Sans une Europe unie et confiante, il ne peut y avoir de prospérité, de sécurité ni de démocratie au Luxembourg.

**Il est temps que l'Europe prenne pleinement ses responsabilités en matière de sécurité.**

Le désir de paix est au cœur même du projet européen. Et aujourd'hui encore, la paix reste notre objectif. La paix. Toujours la paix. Jamais la guerre.

Investir dans notre sécurité, ce n'est pas choisir la guerre. C'est protéger la paix.

L'heure n'est pas celle de l'aube du déclin de l'Europe, mais celle de son renouveau.

Quelle que soit l'évolution de la situation en Ukraine, la leçon est claire : la meilleure dissuasion contre l'agression, reste la force. Et c'est dans l'unité que nous puisons cette force. L'Union européenne a déjà franchi des étapes importantes. Mais dans une alliance, chacun doit prendre sa part. Et cela vaut aussi pour nous.

Il y a un an, j'ai annoncé ici notre volonté d'atteindre l'objectif fixé par la précédente coalition, d'investir 2 % de notre richesse nationale dans la sécurité, d'ici 2030. La situation internationale complexe – marquée par la guerre en Ukraine, l'évolution de la politique américaine et les choix de nos alliés – ne laisse aucun doute : nous devons y arriver plus tôt que prévu.

C'est pourquoi, après concertation avec tous les partis, nous avons décidé de ne pas attendre 2030 pour atteindre l'objectif des 2 % consacrés à la défense fixé par l'OTAN, mais d'atteindre cet objectif dès la fin de cette année. J'ai également eu un échange hier avec le Secrétaire général de l'OTAN pour lui faire part de cette décision. La ministre de la Défense informera, par ailleurs, la commission parlementaire compétente des capacités dans lesquelles nous investirons au cours des prochaines années.

Le budget que nous présenterons en octobre traduira également ce nouvel objectif dans notre planification financière. Cette nouvelle trajectoire s'aligne sur celle de la Belgique, qui demeure notre principal partenaire sur les questions de sécurité.

Nos deux autres voisins, comme la plupart de nos Alliés, dépassent cet objectif déjà aujourd'hui. De nombreux États membres de l'OTAN proposent même une contribution supérieure à 2 %.



Si, en raison du contexte géopolitique exceptionnel, un consensus en ce sens devait se dégager lors du Sommet de l'OTAN en juin, alors nous serons prêts à accompagner pleinement cette dynamique, en tant qu'allié et partenaire fiable. Le Luxembourg entend assumer ses responsabilités et continuer à apporter sa contribution. Cela reste, malgré tout, une décision difficile. Mais un gouvernement responsable ne peut négliger la sécurité. Sans sécurité, il n'y a pas de paix.

Je me réjouis donc qu'au cours de mes échanges, j'ai constaté qu'une large majorité des partis a pleinement conscience de cette responsabilité. Je tiens à remercier l'ensemble des groupes politiques ici présents pour la qualité des discussions – constructives et respectueuses – que nous avons eues sur les grands enjeux de sécurité auxquels notre pays est confronté.

Je suis fier de notre pays, fier que nous pouvons rassembler un large consensus national sur un sujet aussi complexe. C'est important, car les efforts nécessaires s'étireront bien au-delà des prochaines élections. C'est aussi un signal fort adressé à nos alliés – et à tous ceux qui remettent en cause la sécurité et la paix en Europe.

Mais cet effort financier ne peut se faire au détriment de notre politique sociale. Il n'est pas question d'opposer les priorités. Les défis posés par la question de la sécurité s'ajoutent aux autres ; ils ne les effacent pas. Le financement de l'augmentation des dépenses de défense se fera à travers trois sources :

- En premier lieu, par le budget lui-même, notamment par le biais d'un « *defense bond* », c'est-à-dire un emprunt public dédié à la sécurité, auquel des investisseurs privés peuvent contribuer.
- Deuxièmement, par une redéfinition des priorités en matière de dépenses. Les budgets à venir devront tenir compte du fait que tous les projets d'infrastructure ne sont pas prêts au même moment.
- Troisièmement, par la mobilisation de ressources financières extrabudgétaires, notamment via un fonds national auprès de la SNCI, destiné à financer des activités pouvant servir à des fins militaires comme civiles.



Nous devons être prêts à investir dans la paix. À défaut, nous risquons de payer un prix bien plus conséquent : celui de notre liberté. Et nous mettons en péril la confiance de nos alliés. Et parce que ces dépenses pèseront durablement sur les finances publiques, elles devront viser l'intérêt du pays et de ses citoyens, et contribuer à sa croissance et à sa résilience.

C'est pourquoi nous avons besoin d'une stratégie économique capable de soutenir cet effort militaire ; une stratégie fondée sur nos atouts, notamment dans les domaines des satellites et de la cybersécurité. Dans ce contexte, je tiens à remercier tous les acteurs impliqués pour leurs suggestions proactives, notamment à travers des initiatives comme *Lux4Defence*.

Le Luxembourg dispose d'une solide expertise et d'une réputation reconnue, notamment dans le domaine des satellites. Dans ce secteur, l'État collabore étroitement avec SES. Chaque jour, nos alliés ont recours à des capacités de communication par satellite fondées sur l'expertise luxembourgeoise, comme le satellite GovSat-1 ou encore les *Medium-Earth Global Services*.

C'est dans cet esprit que le gouvernement a décidé de lancer un second satellite de communication à vocation militaire. Soutenue activement par le Gouvernement, SES joue également un rôle clé dans un programme européen de premier plan : Iris². À ce titre, 290 nouveaux satellites garantiront des communications hautement sécurisées pour l'ensemble de l'Europe, à la fois à des fins militaires et civiles.

Le premier satellite luxembourgeois d'observation de la Terre sera lancé cet été. Ainsi, notre Défense et nos Alliés pourront recevoir les premières images à usage militaire dès la fin de l'année.

Tous ces projets sont d'une importance majeure pour l'Alliance dans son ensemble. Ils renforcent à la fois notre économie, notre coopération avec nos Alliés et notre partenariat avec une entreprise luxembourgeoise de référence. Mais ces retombées doivent aussi bénéficier à d'autres secteurs.



Les ministres des Affaires étrangères, de l'Économie et de la Défense soutiennent activement nos entreprises pour qu'elles s'intègrent dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie européenne de la défense. Grâce à ces efforts et à un soutien financier ciblé, nous voulons créer un écosystème d'entreprises actives à la fois dans les domaines civil et militaire.

Au-delà des aspects économiques, nous devons aussi penser la sécurité dans un sens plus large, qui dépasse le strict cadre de notre armée. Il s'agit de renforcer notre résilience, en tant que société entière, face à toutes sortes de crises.

Nous nous souvenons de la pandémie, des inondations, des cyberattaques, ou plus récemment des coupures d'électricité en Espagne et au Portugal. Tous ces événements ont un point commun : ils menacent soudainement le fonctionnement même de notre société. Nous ne savons pas encore quels défis nous attendent. Mais nous savons qu'ils viendront. Et nous devons nous y préparer et être prêts.

C'est pourquoi nous présenterons encore cette année la première stratégie nationale pour la résilience, accompagnée d'une campagne d'information. La semaine dernière, je me suis rendu en Finlande, pays pionnier en la matière, afin de me faire une idée personnelle des idées envisageables pour le Luxembourg. L'approche finlandaise, qui mobilise l'ensemble de la société, est particulièrement inspirante.

Le Haut-Commissariat à la protection nationale (HCPN), placé sous l'autorité directe du Premier ministre, dispose déjà des plans détaillés pour anticiper et répondre à tous types de situations d'urgence. Avec la première stratégie de résilience, nous voulons mobiliser l'ensemble de la société.

Une véritable résilience exige une action coordonnée à la fois au niveau national et local. Elle associe les services civils et militaires, les acteurs publics comme privés. Elle s'appuie sur une approche « tous risques » et une gestion cohérente. Même en temps de crise, les fonctions vitales de notre société, de notre État et de notre économie doivent fonctionner à tout moment.



Cette approche holistique est au cœur de notre stratégie de résilience. Nous établissons un inventaire complet de ce que nous avons, de ce que nous devons améliorer, et de ce dont nous avons besoin pour y parvenir. Permettez-moi de mentionner deux mesures concrètes que nous envisageons déjà :

- Le ministre des Affaires intérieures prévoit la mise en place d'une nouvelle plateforme au sein du CGDIS, baptisée Resc-LU. Celle-ci aura pour vocation de faciliter l'échange de compétences et de matériels spécialisés entre le CGDIS, les communes et les acteurs privés en cas de catastrophe.
- La ministre déléguée auprès du Premier ministre travaille à la modernisation du système de communication de nos services de sécurité et de secours. Cela ouvre de nouvelles perspectives, telles que la consultation de plans de construction, les images transmises par drones ou encore la transmission de données vitales de patients.

Mais une société résiliente commence par une prise de conscience de chaque citoyen.

C'est une responsabilité collective, fondée sur la confiance et la cohésion sociale. Et je sais que cette cohésion existe au Luxembourg. Cette responsabilité doit être assumée avec sérieux et sérénité par chacun d'entre nous. Nous souhaitons que chacun s'implique activement dans le renforcement de la résilience de notre société.

“

Être souverain, c'est avoir confiance en soi. C'est pouvoir prendre ses propres décisions. Être souverain, c'est être libre. Et un Luxembourg souverain ne peut exister que dans une Europe souveraine.

”

Monsieur le Président,

Le monde se durcit. Nous traversons une période de bouleversements fondamentaux. Les conflits armés, le protectionnisme et la remise en cause de la démocratie gagnent du terrain. L'ordre mondial établi depuis la fin de la guerre froide est en train de basculer.



La communauté internationale se trouve à la croisée de deux choix fondamentaux. D'un côté, la division, l'instabilité et l'incertitude. De l'autre, la coopération, la stabilité et le progrès.

Le Luxembourg sera toujours du côté de la diplomatie et du dialogue, du multilatéralisme et de la coopération. Car c'est là que florissent la paix et la prospérité.

Et pourtant, dans ce contexte, de nouvelles questions se posent, notamment celle de notre souveraineté. La pandémie, la crise énergétique et la guerre en Ukraine nous ont montré qu'une dépendance excessive d'autrui peut présenter un risque. Être souverain, ce n'est pas penser uniquement à soi. Ce n'est pas non plus être livré à soi-même.

Être souverain, c'est avoir confiance en soi. C'est pouvoir prendre ses propres décisions. Être souverain, c'est être libre. Et un Luxembourg souverain ne peut exister que dans une Europe souveraine. Notre ouverture à l'Europe est le fondement de notre succès social et économique.

C'est une tradition luxembourgeoise d'être à l'avant-garde du progrès européen. Et la présence au Luxembourg, la semaine dernière, des présidents des institutions européennes venus marquer la Journée de l'Europe à notre invitation constitue un symbole fort.

Si nous voulons façonner notre avenir, alors cet avenir doit être européen. L'avenir du Luxembourg et celui de l'Europe sont indissociables. Les défis luxembourgeois sont aussi des défis européens. Et les solutions européennes sont, elles aussi, des solutions luxembourgeoises.

- Une Europe souveraine doit pouvoir assurer sa propre sécurité et faire entendre sa voix sur la scène politique internationale. Et le Luxembourg doit y apporter sa contribution.
- Une Europe souveraine doit protéger ses secteurs stratégiques et produire sa propre énergie. Et le Luxembourg doit y apporter sa contribution.
- Une Europe souveraine doit renforcer le marché intérieur et se positionner à la pointe de l'innovation technologique. Et le Luxembourg doit y apporter sa contribution.



Cette Europe souveraine pourra alors interagir d'égal à égal avec les autres grandes puissances, qu'il s'agisse des États-Unis, de la Chine ou des autres pays du BRICS. Deux secteurs, qui sont essentiels à notre souveraineté et où convergent les intérêts luxembourgeois et européens sont : l'agriculture et l'industrie.

Pour ce Gouvernement, renforcer l'agriculture est une priorité. C'est pourquoi les agriculteurs nous considèrent comme un partenaire – un partenaire avec lequel les problèmes se règlent autour d'une table, et non dans la rue. Notre agriculture est un pilier de notre société et de notre économie. Elle est indispensable pour préserver notre propre capacité de production alimentaire.

Nous visons une production locale d'aliments de qualité. C'est pourquoi la ministre de l'Agriculture a mis en place une nouvelle aide financière pour soutenir la construction de serres horticoles de grande capacité. Les ministres de l'Agriculture et de l'Environnement travaillent actuellement en étroite collaboration pour concrétiser, à court terme, plusieurs projets de ce type.

Et c'est dans le dialogue avec les agriculteurs que nous avons pris des mesures concrètes pour simplifier leur travail, notamment en ce qui concerne l'emploi de travailleurs saisonniers. Ce dialogue se poursuit avec les jeunes agriculteurs. Nous voulons préserver l'esprit entrepreneurial et faciliter la transmission des exploitations agricoles et viticoles d'une génération à l'autre.

Au niveau européen, le cap est le même. Demain, le commissaire luxembourgeois Christophe Hansen proposera une simplification conséquente des règles agricoles à l'échelle de l'Union européenne. Nous soutenons pleinement cette orientation. Le travail de nos agriculteurs se fait dans les champs, pas derrière un bureau. Il est temps d'en finir avec les lourdeurs bureaucratiques inutiles.



Mais servir l'intérêt commun luxembourgeois et européen, c'est aussi nouer des partenariats avec d'autres régions. Le Luxembourg a besoin de débouchés à l'exportation pour son économie, surtout à un moment où de nouvelles barrières se dressent dans certaines régions du monde.

C'est pour cette raison que le Luxembourg donnera son accord au traité commercial avec les pays du Mercosur. La version finale donnera davantage d'assurances que notre marché ne sera pas inondé et que nos standards sanitaires et environnementaux dans la santé et l'environnement ne seront pas sapés. Grâce aux efforts de plusieurs ministres de l'Agriculture, entres autres le luxembourgeois.

Nous suivrons de près les effets de cet accord, ensemble avec le secteur. Et si la production locale de nos producteurs de viandes devrait en souffrir, nous viendrons à leur rencontre. Cet accord amènera du positif pour l'économie entière. Notamment, les tarifs douaniers seront réduits considérablement pour l'industrie.

L'industrie est un autre pilier stratégique de notre souveraineté. Ce Gouvernement entend garantir que le Luxembourg demeure un site industriel fort.

L'industrie – l'acier – a forgé l'histoire du Luxembourg. Et elle façonnera son avenir. Mais l'industrie européenne est aujourd'hui en difficulté, notamment en raison de la flambée des prix de l'énergie.

C'est pourquoi une industrie forte – voire une certaine réindustrialisation – ne pourra être atteinte que par une politique énergétique ciblée. Ici, se croisent trois objectifs politiques :

- la souveraineté et la sécurité d'approvisionnement ;
- la compétitivité économique ;
- la réduction des émissions de CO2.

Nous refusons d'opposer ces objectifs. Ils sont compatibles. Mais le chemin pour y parvenir doit rester pragmatique. Ce chemin, nous le tracerons avec l'industrie, pas contre elle.



Nous devons accompagner le secteur industriel dans la décarbonation, et non le freiner par des exigences irréalistes.

Une entreprise industrielle doit pouvoir avancer pas à pas, sans être contrainte de franchir plusieurs étapes du jour au lendemain. C'est aussi l'esprit du nouveau « *Clean Industrial Deal* » européen. C'est pourquoi nous avons besoin d'aides financières ciblées et d'un investissement massif dans nos infrastructures de réseau.

À cet égard, nous avons proposé une réforme de la loi sur les aides, destinée à soutenir les entreprises industrielles dans leur transition énergétique. Et au niveau européen, nous plaidons pour une simplification accrue du cadre juridique applicable aux aides publiques.

En même temps, la technologie actuelle ne permet pas à toutes les industries de passer à l'électricité. C'est pourquoi nous saluons l'adoption d'une base légale pour le déploiement d'un réseau d'hydrogène au Luxembourg. Avec nos pays voisins, nous veillons à connecter le Luxembourg au réseau international.

Ces mesures sont importantes et nécessaires. Mais elles ne résolvent pas, à court terme, le problème des prix élevés de l'énergie.

Notre industrie a besoin d'une énergie *propre*, mais aussi d'une énergie *abordable*. Si nous ne parvenons pas à maîtriser les coûts énergétiques, tous nos efforts d'accompagnement dans la transition perdront leur sens. L'industrie finira alors par tourner le dos à l'Europe. Ce serait un coup dur pour notre souveraineté – et pour la facture d'électricité de chacun. Car, vu la structure des prix de l'énergie, chaque départ industriel se répercute directement sur la facture des ménages.



“

Au Luxembourg, les prix restent inférieurs à la moyenne européenne. Un atout à la fois social et économique, que nous sommes déterminés à préserver.

”

Monsieur le Président,

Les prix de l'énergie sont déterminants pour l'industrie, pour l'ensemble de l'économie et pour notre cohésion sociale. Les dernières années ont montré, de manière très concrète, ce que signifient des prix énergétiques élevés pour les ménages. Or, l'énergie doit rester abordable. C'est pourquoi de nombreux pays européens s'efforcent aujourd'hui de faire baisser durablement son coût.

Au Luxembourg, les prix restent inférieurs à la moyenne européenne. Un atout à la fois social et économique, que nous sommes déterminés à préserver. Nous voulons stabiliser durablement les prix de l'électricité dans les années à venir – sans pour autant revenir à un mécanisme de plafonnement. Nous ne sommes plus en situation de crise énergétique. Nous avons besoin de solutions durables pour garantir des prix de l'énergie abordables, et encourager activement la transition vers l'électrification.

C'est pourquoi l'État a décidé de mobiliser 150 millions d'euros. Une somme qui bénéficiera directement aux citoyens et aux entreprises.

D'une part, le budget de l'État couvrira, comme en Allemagne, une partie des coûts du réseau. Cela soulagera significativement tous les clients. Selon les prévisions actuelles, le prix de l'électricité devrait baisser l'année prochaine, malgré la fin du mécanisme de plafonnement.

D'autre part, nous prendrons en charge les coûts du mécanisme de compensation, actuellement financé par chaque consommateur. Par cette mesure, nous apportons un soutien ciblé aux ménages qui passent à l'électricité et encourageons ainsi la transition écologique.



En triplant la prime énergie, nous renforçons notre approche sociale ciblée, en soutenant d'abord ceux qui subissent le plus fortement la hausse des prix.

À moyen terme, garantir des prix de l'énergie à la fois abordables et compétitifs ne sera possible qu'en misant sur les énergies renouvelables – le deuxième pilier de notre stratégie. C'est mieux pour l'environnement, mieux pour notre souveraineté, et à terme, plus avantageux pour le portefeuille. C'est pourquoi cela reste une priorité majeure pour ce Gouvernement. Aujourd'hui, dans l'Union européenne, la moitié de la production d'électricité provient déjà de sources renouvelables. Et cette part progresse chaque année au Luxembourg également.

Pour poursuivre cette tendance, nous avons progressé sur le projet de préfinancement des installations photovoltaïques. Les travaux préparatoires sont achevés, et dans les semaines à venir, nous intégrerons les remarques du Conseil d'État. Nous serons ainsi prêts lorsque la Chambre se prononcera sur ce projet.

Pour ne laisser personne de côté dans cette transition verte, nous étendrons, dès l'année prochaine, ce système de soutien à d'autres aides « Klimabonus ». Le ministre de l'Environnement proposera, d'ici l'été, de nouvelles améliorations dans le cadre du programme « Klimabonus Wunnen », notamment pour les pompes à chaleur et la rénovation énergétique. Nous souhaitons par ailleurs compléter le plan climat par une composante sociale.

Voilà une politique climatique pensée avec les citoyens et pour les citoyens ! Une politique qui les implique pleinement.



“

Ce paquet de mesures marque un véritable changement de cap ; une refonte en profondeur des règles, pour permettre le déploiement plus rapide des énergies renouvelables.

”

Dans cette optique, nous avons lancé une vaste consultation avec les acteurs du secteur, ainsi que les communes, sous le titre « Einfach, séier, erneierbar » (simple, rapide, renouvelable). Tout est dit dans ce nom : il s’agit de simplifier les règles pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables.

Aujourd’hui encore, nous nous mettons nous-mêmes des bâtons dans les roues. Les procédures devraient être un levier, non pas un frein. C’est pourquoi ce Gouvernement s’engage pour une simplification conséquente des règles. Nous devons alléger le système. Moins de bureaucratie pour plus d’énergie durable – et donc moins d’émissions.

Sur la base de ce processus, le Gouvernement a élaboré un ambitieux catalogue d’environ 50 mesures. La moitié d’entre elles seront déjà engagées dans le processus législatif d’ici la fin de l’année. Le détail des mesures sera présenté par les ministres de l’Énergie et de l’Environnement, mais je souhaite dès à présent revenir sur quatre points essentiels.

Premièrement, l’impact positif du dialogue même. Les échanges avec le secteur ont mis en lumière un certain nombre de divergences dans l’interprétation des règles techniques. Ces divergences ont été résolues « par la voie administrative rapide », selon la tradition luxembourgeoise. Les ajustements décidés apportent davantage de sécurité en matière de planification et montrent que le dialogue et la coopération avec les acteurs de terrain sont la clé pour avancer efficacement.

Deuxièmement, les procédures seront systématiquement simplifiées, accélérées et numérisées afin de permettre une réalisation plus rapide des projets. Cela implique l’introduction de limites bagatellaires, pour lesquelles soit aucune autorisation ne sera plus requise, soit une simple notification suffira. De manière générale, les délais seront réduits – ou introduits là où aucun cadre temporel n’existe à ce jour.



Par ailleurs, la ministre de la Justice travaille à la mise en place d'une procédure accélérée pour les recours concernant les projets d'envergure. Le ministre de la Culture, quant à lui, entend simplifier les démarches pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments protégés, dans le respect de leur identité architecturale.

Enfin, le ministère de l'Environnement harmonisera les processus de toutes ses administrations. Les projets d'envergure se verront dorénavant automatiquement attribuer le statut d'intérêt public majeur, ce qui permettra l'application de procédures plus efficaces dans le domaine environnemental.

Ces ajustements, et d'autres, permettront au ministère de l'Environnement de traiter les projets d'envergure dans un délai inférieur à deux ans – un objectif en deçà de l'échéance prévue au niveau européen. Mais nous voulons aller encore plus loin. Dans des futures zones d'accélération, les dossiers devront être traités en moins d'un an. Accélérer les projets existants reste une priorité.

Mais nous voulons aussi explorer de nouveaux sites pour les installations photovoltaïques et éoliennes – en veillant à trouver le juste équilibre, dans le respect de l'humain et de la nature. C'est le troisième grand axe.

Dans le domaine du photovoltaïque, nous voyons un immense potentiel le long de notre réseau autoroutier. Selon une étude indépendante, jusqu'à 1 500 mégawatts pourraient y être produits. Même en ne réalisant qu'une partie de ce potentiel, nous pourrions générer de l'énergie propre pour des dizaines de milliers de foyers. Dans cette optique, plusieurs projets concrets verront le jour dans les mois à venir, notamment sur des murs anti-bruit et sur le parking « *Park & Ride* » de Junglinster.

Par ailleurs, le Gouvernement déposera un projet de loi visant à autoriser l'installation de panneaux photovoltaïques dans la zone *non aedificandi*, c'est-à-dire dans les 25 mètres situés derrière la zone de sécurité de l'autoroute.



En matière d'éoliennes, nous réduisons les distances minimales aux routes et aux forêts, afin de les aligner sur les règles en vigueur chez nos voisins. Nous voulons également autoriser la construction d'éoliennes plus hautes, plus performantes et capables de produire davantage d'énergie. Le progrès technologique permet ces évolutions sans compromettre la sécurité des humains ni celle de la nature.

Le quatrième point concerne le rôle de l'État en tant que maître d'ouvrage. Chaque nouvelle construction doit d'ores et déjà intégrer des installations photovoltaïques. À l'avenir, nous regrouperons les petits projets afin d'accélérer le déploiement sur les bâtiments existants. Les règles en matière de marchés publics seront également adaptées dans ce sens.

Au niveau communal, les installations photovoltaïques de grande envergure seront également rendues éligibles au soutien financier de l'État. Cela favorisera l'émergence de nouvelles installations sur des écoles, des halls sportifs et d'autres bâtiments communaux à travers tout le pays.

Ce paquet de mesures marque un véritable changement de cap ; une refonte en profondeur des règles, pour permettre le déploiement plus rapide des énergies renouvelables. Pour que notre réseau bénéficie de la flexibilité et de la sécurité nécessaires afin de garantir, à tout moment, un approvisionnement suffisant en électricité, le Gouvernement présentera par ailleurs, cette année encore, une stratégie nationale de stockage.

À cet égard, une nouvelle subvention sera mise en place pour aider tout propriétaire d'une installation photovoltaïque à s'équiper ultérieurement d'une batterie de stockage. De quoi rendre la transition vers l'électricité encore plus avantageuse d'un point de vue financier.

Toutes ces mesures soutiennent les trois objectifs de notre politique énergétique : plus de souveraineté, plus de compétitivité et moins d'émissions. Elles renforceront le Luxembourg pour l'avenir et laisseront un monde meilleur à nos enfants.



“

Nous voulons une IA fondée sur la confiance et la transparence, qui place l'innovation au service de l'humanité. Une intelligence artificielle à l'européenne, avec une touche luxembourgeoise.

”

Monsieur le Président,

Atteindre ces objectifs est également important pour la compétitivité de toute notre économie, en particulier pour celle des données, intensive en énergie. Or, cette économie est essentielle pour notre souveraineté – celle du Luxembourg comme celle de l'Europe. Nous voulons être des pionniers dans le domaine des nouvelles technologies. Si nous n'avons pas nos propres solutions en matière de données et de nouvelles technologies, nous resterons dépendants d'autres pays.

Nous voulons faire du Luxembourg une place aussi reconnue pour son expertise financière que pour son savoir-faire numérique. La stabilité et la confiance – deux piliers de notre place financière – sont également décisifs pour positionner le Luxembourg comme un pôle de données. Nous misons sur ces atouts, et d'autres encore.

Tout en plaçant l'innovation au cœur de notre stratégie. Ce sont l'innovation, la curiosité humaine et la quête de connaissances, qui ont toujours été les moteurs du progrès, et qui continuent de faire avancer l'humanité.

Le moment est plus que jamais propice pour faire du Luxembourg un véritable pôle de données. La quantité de données générées ne cesse de croître de manière exponentielle. En parallèle, les avancées rapides dans le domaine de l'intelligence artificielle offrent de formidables perspectives pour l'exploitation de ces données au service de la société, que ce soit dans le domaine de la médecine, de l'éducation ou de la conduite autonome. Et dans le contexte de la nouvelle réalité géopolitique, il est plus que jamais essentiel de savoir qui contrôle nos données.



Le Gouvernement se donne une vision claire pour consolider la souveraineté numérique du Luxembourg. Cette vision s'appuie sur trois nouvelles stratégies : les données, l'intelligence artificielle et la technologie quantique. Ensemble, elles forment une vision cohérente et unique en son genre.

Une vision du Luxembourg comme centre international de valorisation sûre et souveraine des données sensibles en provenance de toute l'Europe. Un centre agile, plaçant l'humain au cœur du progrès et attirant des données et des talents du monde entier.

Pour atteindre cet objectif, nous investissons dans les infrastructures, les talents et les projets nécessaires. Au cours des six prochaines années, trois milliards d'euros, issus d'acteurs publics comme privés, seront mobilisés à cette fin.

Surtout l'Intelligence artificielle, ou IA, a pris une importance nouvelle. C'est la technologie transformatrice des prochaines décennies, avec un potentiel pour notre avenir comparable à celui d'Internet à ses débuts. C'est pourquoi nous ne pouvons pas laisser cette technologie entre les mains d'autres pays et continents.

Nous voulons une IA fondée sur la confiance et la transparence, qui place l'innovation au service de l'humanité. Une intelligence artificielle à l'européenne, avec une touche luxembourgeoise. Dans cette vision, l'IA ne remplace pas l'humain, elle est à son service. De la même manière que la calculatrice n'a pas remplacé l'être humain mais lui a permis d'accomplir certaines tâches plus rapidement. Le contrôle doit rester entre les mains de l'homme.

Cette vision repose sur une approche cohérente, associée à des écosystèmes portés par des structures d'excellence. Avec une des premières « AI Factory » de l'Union européenne, avec un superordinateur conçu pour les applications d'intelligence artificielle et intégré à un réseau européen, et avec un premier ordinateur quantique.

C'est en croisant les données issues de différentes sources que nous voulons créer davantage de valeur ajoutée. Pour cela, nous définirons un standard harmonisé afin de garantir que les données soient accessibles, réutilisables et faciles à retrouver.



Cet écosystème sera complété, dans les mois à venir, par la création d'un « *Deep Tech Lab* ». Cette nouvelle structure a pour vocation de faciliter les échanges entre les acteurs académiques et économiques, afin de promouvoir la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat.

Elle favorisera l'émergence de partenariats public-privé et la création de « *spin-offs* », ces jeunes entreprises issues de la recherche, qui contribueront à renforcer notre société et notre économie. Autant d'idées nouvelles, porteuses de progrès pour notre pays. Cette dynamique offrira également aux chercheurs du Luxembourg et du monde entier une opportunité de collaborer sur des projets d'innovation, tout en constituant un levier important pour attirer les meilleurs talents.

Quant aux talents locaux, nous proposerons, dès 2026, une « *AI Academy* » au sein du Digital Learning Hub, avec des formations spécifiques dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Afin de garantir une utilisation responsable de ces nouvelles technologies, nous transposons la législation européenne sur l'intelligence artificielle. Cette initiative établit un cadre harmonisé à l'échelle européenne, qui favorise l'innovation tout en protégeant les droits des citoyens. Si nous voulons devenir une plateforme pour toute l'Europe, une transposition pragmatique de ce cadre s'impose.

Toutes ces pièces du puzzle permettront une application concrète de l'intelligence artificielle, au service de la société et de l'économie. Car si l'innovation doit profiter à la fois aux citoyens et à l'économie, elle ne peut rester confinée au seul stade de la recherche. C'est pourquoi nous avons, d'une part, identifié une série de projets phares, et nous œuvrons, d'autre part, à faire entrer les nouvelles technologies dans nos entreprises.

L'un des projets vise notamment le développement d'un modèle d'intelligence artificielle – un « *Large Language Model* » – spécifiquement entraîné sur notre législation nationale et européenne.



L'humain garde la main, mais l'intelligence artificielle peut ainsi contribuer à rendre la rédaction des textes législatifs plus efficace. À terme, elle pourrait aussi devenir un point de contact pour accompagner les citoyens et les entreprises dans leurs démarches administratives.

Nous souhaitons également utiliser l'intelligence artificielle au sein de l'ADEM, afin de mieux identifier les compétences disponibles chez les demandeurs d'emploi et celles recherchées par les entreprises. Cela nous permettra de proposer des formations ciblées, de lutter plus efficacement contre le chômage et de mieux répondre aux pénuries dans certains secteurs.

Et pour soutenir l'innovation et l'émergence d'idées nouvelles dans nos entreprises, le ministre de la Recherche révisé actuellement la stratégie nationale pour la recherche et présentera, d'ici l'été, un nouveau projet de loi relatif au Fonds national de la recherche.

Nous avons déjà décidé de renforcer les aides pour les PME qui souhaitent investir dans la numérisation ou les applications d'intelligence artificielle. Nous travaillons également avec des acteurs privés sur une série d'autres mesures visant à faciliter le transfert de technologies aux PME luxembourgeoises.

Parce que ce sont souvent les petites et jeunes entreprises qui révolutionnent un secteur avec une idée innovante, le ministre des Finances et le ministre de l'Économie ont présenté un nouveau plan d'action pour soutenir les *start-ups*. Notamment par le biais de financements à hauteur de 300 millions d'euros mobilisés auprès de la SNCI.

L'innovation est le fondement de notre progrès. Un Luxembourg moderne se doit d'œuvrer sans relâche pour rester à la pointe des nouvelles technologies. Puisque l'innovation est non seulement le moteur de l'économie, mais aussi la base du progrès social.

L'internet est le plus vaste réservoir de savoir de toute l'histoire de l'humanité. Ce qui dépassait autrefois les capacités des plus grandes bibliothèques tient aujourd'hui dans une poche, grâce à un simple smartphone.



Malgré l'enthousiasme que suscitent ces nouvelles possibilités, nous devons aussi apprendre à les utiliser de manière responsable. Le téléphone remplace déjà bien trop souvent un rendez-vous, l'écran un livre et le casque une vraie conversation. Il nous revient à tous de veiller à ce que l'univers numérique ne prenne pas le pas sur la vie réelle, et que l'intelligence artificielle ne se substitue jamais à l'intelligence humaine.

C'est pourquoi nous devons en priorité agir auprès de nos enfants. Cette nouvelle génération grandit avec l'internet et les smartphones ; elle ne connaît pas de monde sans outils numériques ni réseaux sociaux. Les conséquences de cette évolution se font déjà sentir :

Des troubles du comportement de plus en plus marqués, des perturbations du sommeil, de l'anxiété, voire des états dépressifs. Et dès le plus jeune âge, des écarts notables dans le développement social et cognitif.

Le rapport de l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher est alarmant. Les enfants passent non seulement de plus en plus de temps derrière les écrans, mais ils sont aussi exposés à des contenus de plus en plus violents et sexualisés, en particulier sur les réseaux sociaux.

C'est précisément de ces contenus que nous devons protéger les enfants. Il s'agit d'un droit fondamental de tout enfant ! Nous devons nous attaquer à la racine du problème au niveau européen, à l'image de ce que nous avons accompli avec le *Digital Services Act*.

Le principal enjeu, toutefois, reste l'impact potentiel de ces évolutions sur la santé mentale des enfants. De manière générale, la santé mentale s'est fragilisée. Les séquelles de la pandémie sont encore visibles aujourd'hui. Parallèlement, les cas d'autisme et d'autres formes de neurodivergence, comme la dyslexie ou les troubles de l'attention, sont en augmentation.

La santé mentale ne doit plus être un sujet tabou. Elle fait partie intégrante de la santé. Pour mieux gérer les cas les plus aigus, nous augmentons le nombre de lits en psychiatrie pour mineurs. La prévention est, plus que jamais, au cœur des priorités portées par la ministre de la Santé et le ministre de l'Éducation.



Ces priorités sont mises en œuvre :

- en intégrant cette thématique dans l'éducation à la santé à l'école ;
- en concevant un nouvel outil numérique pour faciliter le suivi de chaque enfant tout au long de sa scolarité;
- en renforçant les cours de premiers secours en santé mentale ;
- en améliorant l'équilibre « *Screen-Life-Balance* » des enfants, notamment en encourageant la pratique du sport dans les écoles et maisons relais, et en instaurant des règles plus claires sur l'usage des smartphones dans les établissements scolaires.

Mais l'école ne couvre qu'une partie de la journée. C'est pourquoi nous souhaitons aussi sensibiliser les parents, notamment à travers des campagnes d'information et des conférences ciblées organisées dans le cadre des *Eltereforen*. Car nous aussi, en tant que parents, avons la responsabilité de montrer l'exemple.

Au cours de cette année, et en étroite concertation avec les acteurs du terrain, nous explorerons des pistes additionnelles pour permettre aux enfants de grandir sereinement et sans troubles psychologiques. Nous ne renoncerons pas – nous ne le pouvons pas.

Notre objectif est clair : une génération qui est vraiment heureuse, pas seulement en apparence sur les réseaux sociaux. C'est là une nouvelle facette de notre société moderne, que nous prenons au sérieux et que nous traiterons avec tout l'engagement nécessaire. Le monde change, non seulement à l'échelle internationale, mais aussi de façon très concrète. Cela se reflète dans notre quotidien et notre manière de vivre ensemble.



“

Ce Gouvernement fait du dialogue une priorité. Ces échanges ne sont pas toujours faciles. Mais l'écoute respectueuse et la prise en compte des différents points de vue sont essentielles – et c'est ce que nous faisons.

”

Monsieur le Président,

Nous ne voulons pas rester de simples spectateurs des évolutions sociales ; nous souhaitons les accompagner et les encadrer.

Notre ambition : une politique sociétale moderne. Et ceci vaut également pour le système fiscal, le droit du travail et les retraites. Avec des adaptations ciblées. Il ne s'agit pas de révolutions, mais bien d'évolutions – en accord avec l'esprit de notre époque.

L'un des objectifs est de favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin de mieux tenir compte de la diversité des configurations familiales. L'État n'a pas à imposer un modèle familial. Chaque couple, chaque famille doit pouvoir faire ses choix librement. Notre politique a le devoir de les respecter tous, sans exception.

En ce qui concerne le système fiscal, le Gouvernement s'est engagé à proposer une seule classe d'imposition. Avec l'individualisation, chaque modèle familial sera traité et imposé de la même manière. C'est avant tout une question d'équité.

Les travaux préparatoires à ces réformes progressent bien, ce qui permettra au ministre des Finances de présenter, dès juillet, différentes pistes à la Chambre et aux partenaires sociaux. L'une des pistes envisagées pourrait être un nouveau barème fiscal, proche de l'actuelle classe d'impôt 1A, accompagné d'une phase transitoire prolongée pour les contribuables mariés ou pacsés, afin qu'ils ne soient pas désavantagés.

Toujours dans l'optique d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, une révision du droit du travail est en cours. Il ne s'agit pas de repartir de zéro, mais d'apporter des ajustements ciblés, en phase avec notre époque.



Pas imposées d'en haut, mais en dialogue avec les partenaires sociaux. C'est pourquoi ce Gouvernement entretient un échange régulier avec eux – comme j'ai moi-même eu l'occasion de le faire il y a encore quelques jours.

Ce Gouvernement fait du dialogue une priorité. Toutes les orientations que je vous expose aujourd'hui en témoignent ! Nous ne gouvernons pas en solitaire, nous privilégions l'échange :

- Avec les partis politiques sur les questions de défense ;
- Avec les agriculteurs pour l'agriculture ;
- Avec les acteurs de terrain pour le logement et les énergies renouvelables ;
- Avec l'ensemble de la population pour le système de retraite ;
- Et avec les syndicats pour le droit du travail.

Ces échanges ne sont pas toujours faciles. Mais l'écoute respectueuse et la prise en compte des différents points de vue sont essentielles – et c'est ce que nous faisons. Le désaccord fait partie du processus démocratique : contester n'est pas attaquer, discuter n'est pas s'opposer.

La possibilité d'exprimer des opinions différentes, sans crainte de répression, est l'un des fondements essentiels qui distinguent une démocratie d'une dictature. C'est dans cet esprit que nous restons à l'écoute des syndicats et de la société civile à propos du droit de rassemblement.

Il s'agit d'un droit fondamental dans notre système démocratique. C'est pourquoi ce Gouvernement ne légiférera pas sans concertation préalable avec les syndicats et la société civile.

En même temps, le dialogue n'implique pas nécessairement une codécision sur chaque point. La majorité parlementaire porte une responsabilité, et elle sera jugée sur sa capacité à l'assumer. C'est le principe même de la démocratie – et c'est très bien ainsi. Lorsqu'on sait qui prend les décisions, on sait aussi qui en porte la responsabilité – pour le meilleur comme pour le pire.



La majorité s'est donnée pour objectif de mettre en place une politique sociale moderne. Dans ce contexte, nous avons proposé une adaptation des heures d'ouverture et du travail dominical. Permettez-moi d'en rappeler ici les raisons.

Le dimanche restera un dimanche et ne deviendra pas un jour ouvré ordinaire. Il restera consacré à la vie familiale et aux activités sociales, culturelles ou sportives. En même temps, aujourd'hui déjà, il est possible de manger au restaurant, de faire ses courses au supermarché ou de prendre le bus un dimanche.

Nous ne proposons ni plus ni moins que d'accorder davantage de flexibilité aux commerces qui sont déjà autorisés à ouvrir le dimanche. Au lieu de limiter le travail à 4 heures, il sera permis d'en effectuer jusqu'à 8. Ce sera permis, pas imposé. Les personnes travaillant dans ce secteur spécifique se verront accorder un supplément de 70 %.

Nous créons ainsi plus de possibilités, à la fois pour les employés, pour les entreprises et le reste de la société. Ce n'est pas une régression, mais une ouverture. Avec davantage de choix et plus de libertés.

Les propositions du ministre de l'Économie concernant les heures d'ouvertures dans le commerce s'inscrivent dans la même logique : offrir plus d'options et de choix. Mais ce n'est pas pour autant qu'un magasin de vêtements restera ouvert jusqu'à 22 heures.

Ces modifications ont fait l'objet de discussions approfondies avec les partenaires sociaux. Et ce n'étaient pas de simples échanges de façade : certains aspects des horaires d'ouverture sont liés à des conventions collectives. C'est la preuve que nous sommes à l'écoute.

Et c'est aussi la preuve que la convention collective reste un élément central dans notre droit du travail, mais aussi un levier essentiel dans les mains des syndicats.

Cependant, nous constatons également que le régime actuel ne correspond plus aux diverses réalités de notre société et de notre économie. Les conventions collectives doivent rester un outil attractif pour les deux partenaires sociaux.



Parallèlement, les accords conclus au niveau de chaque entreprise se verront attribués un rôle accru. Ils permettront de régler des aspects spécifiques à la réalité de chaque entreprise et aux besoins de ses salariés.

Ces changements ne visent pas à renforcer une partie ou à affaiblir l'autre. L'objectif est d'agir dans l'intérêt de la société dans son ensemble, en conformité avec une politique moderne.

Quelles que soient les déclarations faites, le 1er mai, dans les médias ou ailleurs, ce Gouvernement demeure résolument engagé en faveur du dialogue social et du partenariat social, et respecte pleinement le rôle des syndicats. C'est la raison pour laquelle j'ai annoncé la tenue de tables rondes sociales en janvier. Le dialogue – et l'échange avec les partenaires sociaux – me tiennent à cœur, en tant qu'individu et en tant que Premier ministre.

Avec les ministres du Travail et de l'Économie, nous avons rencontré à plusieurs reprises les partenaires sociaux au cours des derniers mois. À deux, à trois, par téléphone et en personne. Notre démarche s'est voulue objective, à l'abri de toute pression extérieure. Notre priorité était le dialogue, non la médiatisation.

Voilà l'objectif de ces « tables rondes sociales ». Et elles ont porté leurs fruits. Malgré un démarrage difficile, les trois partenaires ont su se rapprocher, s'écouter et engager un dialogue dans le respect mutuel. Le Gouvernement souhaite poursuivre cet échange respectueux dans les mois à venir, y compris au sein des instances consacrées au dialogue social.

Outre ces discussions, nous souhaitons présenter cette année encore la flexibilisation du congé de maternité et l'introduction du temps partiel familial. L'objectif est de permettre aux parents de consacrer plus de temps à leurs enfants durant les premiers mois et les premières années de leur vie. Dans une politique sociétale moderne, travail et vie de famille ne doivent plus être en opposition. Chaque enfant doit avoir la chance de grandir dans une famille heureuse.

Ce n'est pas la composition familiale qui prime, ce qui compte, c'est que l'enfant soit bien entouré. La modernisation du droit de l'adoption, présentée par la ministre de la Justice, s'inscrit pleinement dans cette logique centrée sur l'enfant.



Au-delà de la diversité croissante des modèles familiaux, une politique moderne doit aussi accompagner l'évolution de notre espérance de vie.

Depuis octobre, une vaste consultation sur le système de retraite a été lancée. Au nom de l'ensemble du Gouvernement je tiens à remercier chacune et chacun pour sa contribution. Toutes ces perspectives sont d'une grande utilité. Ce sujet a manifestement suscité un réel intérêt, ce qui constitue déjà un succès en soi. C'est l'expression même d'une démocratie vivante.

Cette étape de la consultation s'est avérée très utile. Il s'agit maintenant de définir la direction à suivre. C'est dans cette optique que la ministre de la Sécurité sociale présentera ses propositions détaillées avant l'été. Mais je voudrais déjà aborder 3 points aujourd'hui.

Premièrement, le système de pension est un acquis social précieux – un acquis que nous devons préserver et garantir pour les générations futures. Un régime public fort et universel doit rester le pilier central de notre système de retraite.

Deuxièmement, le système de retraite est une promesse. Une promesse fondée sur la confiance. Cette confiance doit être préservée. Nous n'introduirons pas de changements pour les personnes déjà à la retraite ou proche de la retraite. Nous continuerons à comptabiliser les années d'études et les « *baby years* ».

Troisièmement, le système de retraite est une assurance-vieillesse. Une assurance qui doit permettre à chaque génération d'envisager sa propre retraite avec sérénité. Il n'est pas rare aujourd'hui que la durée de la retraite soit presque équivalente à celle des années de cotisation. Il est évident que cette situation n'est plus viable. Le Luxembourg a par ailleurs l'âge de départ à la retraite réel le plus bas de tous les pays de l'UE et de l'OCDE, à savoir 60 ans.

C'est pourquoi nous allons augmenter progressivement les années cotisables. La carrière nécessaire pour ouvrir le droit à une pension sera allongée progressivement de trois mois par an sur plusieurs années.



Contrairement à nos voisins, l'âge légal de départ à la retraite restera fixé à 65 ans. Grâce à cette modification, nous ferions en sorte que l'âge effectif de départ se rapprochera de l'âge légal de 65 ans. Afin d'accompagner cette transition, nous introduisons également la possibilité d'une retraite progressive – c'est-à-dire une période durant laquelle une personne réduite progressivement son travail tout en percevant déjà une partie de sa pension.

Nous assurerons le financement du système pour les 15 prochaines années :

- Par une contribution budgétaire issue des recettes d'une taxe existante sur la consommation. Par exemple, il serait envisageable d'affecter la moitié des recettes de la taxe CO2 prévues pour les mesures sociales ;
- Par le maintien de la réserve, afin qu'elle continue à générer autant de revenus financiers que possible ;
- Et par le maintien de la réforme votée par cette Chambre en 2012, ainsi que des mesures y prévues pour le cas où les dépenses dépasseraient les recettes.

En complément de ces grands principes sur le système des retraites, nous souhaitons proposer deux autres ajustements. Pour les personnes risquant de basculer dans la précarité au moment de la retraite, nous allons introduire une aide sociale ciblée. Et pour celles et ceux qui ont la possibilité d'épargner, nous rendrons les retraites privées du troisième pilier plus attractives, afin de les encourager à se constituer une réserve pour les périodes difficiles.

Je souhaite réaffirmer que la discussion élargie autour de ce sujet a été d'une grande utilité. Ce débat doit régulièrement être relancé, afin de tenir compte des évolutions démographiques et économiques en constante évolution. Car notre système de retraite reste *de facto* dépendant de notre réussite économique.



“

Pour renforcer notre compétitivité, nous devons redonner un souffle nouveau à l'esprit d'entreprise et offrir à nos PME l'oxygène nécessaires pour prospérer.

”

Monsieur le Président,

Dans un monde de plus en plus incertain, il est indispensable de redoubler nos efforts pour rester compétitifs et pour préserver la réussite économique de notre pays.

Dans un océan d'instabilité internationale, il est d'autant plus important de garder la maîtrise de ce que nous pouvons contrôler. De maintenir notre cap dans des eaux calmes. Et de préserver, renforcer et mettre à profit cette stabilité qui fait notre force.

Pour renforcer notre compétitivité, nous devons redonner un souffle nouveau à l'esprit d'entreprise et offrir à nos PME l'oxygène nécessaires pour prospérer. Dans cette optique, nous allons poursuivre la simplification des procédures administratives. D'ici la fin de l'année, le ministre de l'Économie présentera plusieurs ajustements relatif au droit d'établissement.

Nous envisageons également, d'ici là, de présenter une réforme de l'ITM visant à renforcer son rôle consultatif. L'accent sera mis davantage sur la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement, plutôt que sur la pénalisation.

A l'échelle européenne, nous soutenons également les efforts visant à alléger la charge administrative et réglementaire pesant sur nos entreprises. Avec, par exemple, les propositions dites « Omnibus », la Commission européenne entend simplifier le cadre réglementaire sans pour autant négliger les objectifs politiques de ces textes.

Mieux réguler ne signifie pas l'absence de toutes règles. Mais disposer de règles efficaces reste indispensable pour rendre le marché européen plus attractif – et donc pour assurer la survie de nos PME, qui créent de nombreux emplois dans notre pays. L'objectif de toute entreprise n'est pas de rédiger des rapports, mais de créer de la valeur, qu'il s'agisse d'un produit ou d'un service.



Pour y parvenir, une entreprise a besoin de personnel qualifié et motivé. Des personnes formées ici au Luxembourg et aussi des talents venus de l'étranger prêts à contribuer à notre réussite. Dans cette optique, nous investirons de manière ciblée dans la formation professionnelle. Nous proposerons et reconnaitrons des formations de niveau « post-bac » au Luxembourg. Et nous encouragerons les entreprises à investir dans leurs collaborateurs — notamment par l'amélioration des indemnités d'apprentissage et le développement des formations dites « *Skills Bridge* ».

Pour attirer des talents étrangers, de nouvelles mesures fiscales ont été introduites depuis janvier. Au cours de 12 prochains mois, nous définirons également des stratégies pour identifier de façon ciblée les talents, dont les secteurs prioritaires ont besoin.

Toutes ces mesures nous permettront de créer les conditions propices à la croissance économique. La croissance permet la création d'emplois. Elle apporte à l'État les recettes nécessaires pour mener une politique sociale forte et réaliser des investissements essentiels – pour la transition énergétique, pour l'avenir numérique et pour la défense.

“

Il est ici question du respect de la loi – du respect des autres et des règles qui fondent notre société. Sans cela, la confiance dans notre État de droit risque de s'affaiblir.

”

Or, la croissance doit aussi être encadrée par des initiatives en matière de logement, de mobilité et de sécurité. Pour construire les logements nécessaires, nous avons dû, dans un premier temps, endiguer la crise qui touchait le secteur de la construction. Nous y sommes parvenus grâce au chômage partiel et à des mesures fiscales ciblées. Aujourd'hui, cette crise est derrière nous. L'État n'a pas pour rôle de soutenir indéfiniment le marché du logement. Le marché doit se suffire à lui-même.



C'est pourquoi l'Etat laissera expirer le dispositif fiscal temporaire, sans prolongation. Le crédit d'impôt sur les actes notariés (bëllegen Akt) pour l'accession à la propriété, d'un montant de 40 000 euros, sera maintenu. Cela signifie qu'un couple qui achète un logement pour ses propres besoins d'environ 1 million d'euros n'aura pas à payer de droits d'enregistrement. Cette mesure aide les jeunes familles à accéder à la propriété.

Nous nous sommes engagés à construire plus de logement, et plus rapidement. Pour y parvenir, nous avons amorcé un véritable changement de paradigme dans les procédures. Car c'est de cette manière que l'on dynamise le marché à moyen terme et garantit à chacun l'accès à un logement abordable.

Dans cette optique, des réformes visant à rétablir l'équilibre entre les besoins en logements et la protection de l'environnement ont été présentées à la Chambre en janvier – comme le principe de « *Natur auf Zeit* » et celui de la « compensation une fois pour toutes ».

D'autres mesures importantes, comme la deuxième phase du « silence vaut accord », le règlement sur les bâtisses et la simplification des procédures PAG et PAP seront présentées dans les mois à venir. Le Gouvernement présentera également d'ici l'été ses propositions concernant la taxe de mobilisation sur les terrains non bâtis en zone constructible. Nous souhaitons ainsi promouvoir la construction sur les terrains réservés à cet usage.

Afin de garantir une mobilité adaptée à une population en croissance, nous poursuivons nos investissements dans les infrastructures.

- Dans le rail, avec des projets d'envergure comme la ligne ferroviaire entre Luxembourg et Bettembourg, ainsi que le nouveau pôle d'échange à Hollerich ;
- Sur la route, par exemple avec l'achèvement du contournement à Hosingen ;
- Dans le tramway, avec des projets de lois de financement pour les extensions au niveau de la route d'Arlon et la route d'Esch ;
- Et à l'aéroport, avec l'agrandissement du terminal actuel et la modernisation des contrôles de sécurité pour réduire les temps d'attente.



L'État de droit doit lui aussi s'adapter à l'évolution de notre société. Car la sécurité est la condition fondamentale à l'exercice de nos libertés. Et parfois, un simple sentiment d'insécurité peut suffire à les restreindre.

Il est ici question du respect de la loi – du respect des autres et des règles qui fondent notre société. Sans cela, la confiance dans notre État de droit risque de s'affaiblir. Pour maintenir cette confiance, un système judiciaire efficace et réactif ainsi qu'une police à l'écoute des citoyens et de leurs préoccupations est nécessaire. Voilà les conditions et les objectifs de ce Gouvernement.

À cette fin, le personnel judiciaire a été renforcé. Des postes supplémentaires ont été créés et l'accès à la magistrature a été élargi. La ministre de la Justice prévoit également de rendre plus attractif le recrutement des juges auprès de l'ordre administratif, et d'adapter la formation des attachés de justice.

Au-delà du personnel, il faut aussi des procédures plus efficaces. Des procédures qui s'éternisent portent préjudice aux victimes, à l'État de droit et à l'ensemble de la collectivité. Dans cette optique, la numérisation des procédures suit son cours. Elle a déjà permis d'améliorer les échanges entre la justice et les banques, ainsi qu'avec les autres États membres. Et dès l'automne, un nouveau logiciel permettra un meilleur traitement électronique des dossiers.

La police se verra également dotée des moyens nécessaires, que ce soit en termes d'effectifs, d'équipement ou de pouvoirs. Les recrutements seront maintenus à un niveau élevé pour plus de présence, plus de proximité et plus de prévention. S'y ajoutent des ajustements au cadre législatif : renforcement des dispositions relatives au « *Platzverweis* » (mesure de déguerpissement), simplification des procédures du dispositif de surveillance Visupol, et création d'une base légale pour la police communale.

Ces modifications seront mises en œuvre de manière ciblée, là où elles sont pertinentes. L'objectif n'est pas de créer un État de surveillance dans lequel les citoyens perdent leur droit à la sphère privée.



C'est bien l'inverse : dans certains endroits, comme le quartier de la gare, la situation actuelle limite la liberté des résidents. Notre objectif est de garantir à chacun le droit de se déplacer et de vivre librement. Ces quartiers sont particulièrement touchés par la criminalité liée à la drogue. Cette problématique doit être abordée avec l'ensemble des acteurs concernés, dans le cadre d'une approche équilibrée, combinant répression à l'égard des trafiquants et accompagnement social des victimes.

Il est bien connu qu'au Luxembourg, le crime organisé agit souvent au-delà des frontières pour tenter d'échapper à la justice. Les récentes opérations contre les réseaux de trafic de drogue en témoignent. Le Luxembourg n'est pas un marché pour de telles quantités de drogues. Et pourtant, c'est ici qu'elles ont été saisies. Je tiens à féliciter la police, la douane et la justice pour leur excellent travail et leur collaboration dans le cadre de ces actions.

La lutte contre la criminalité transfrontalière passe par la coopération transfrontalière. Et c'est cette coopération que nous allons renforcer. Cela passe par un échange renforcé de données au sein de l'espace Schengen. Le Gouvernement introduira également un système de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation. Déjà en place dans de nombreux pays européens, ce dispositif permettra d'identifier plus rapidement les personnes recherchées et de les traduire en justice.

Cette coopération est au cœur même du système d'information Schengen. Sans Schengen, une lutte efficace contre la criminalité serait impossible. De même, une économie performante ne peut exister sans la libre circulation des produits et services. Mais Schengen est bien plus que cela.

Schengen est un symbole de l'Europe et de notre union. L'expression concrète d'une Europe unie. Une réalité longtemps inimaginable au fil des siècles sur notre continent. Cet été marquera le 40e anniversaire de l'accord de Schengen. Et c'est ici, plus qu'en tout autre lieu, que se vérifie ce que j'ai dit au début de mon discours : le progrès n'est jamais acquis. Il faut y œuvrer, jour après jour.



Dans cet esprit, le Luxembourg continuera à s'engager, au niveau européen, en faveur de l'espace Schengen et du maintien de frontières intérieures ouvertes. Le problème de l'immigration clandestine ne pourra être résolu qu'à l'échelle européenne : avec des contrôles renforcés aux frontières extérieures.

La politique migratoire doit être fondée sur l'humanité et la raison : inspirée par le cœur, et guidée par la raison.

Le droit d'asile doit être garanti : il reflète nos principes fondamentaux d'humanité et d'ouverture. Par ailleurs, l'immigration légale est indispensable au maintien de notre modèle économique et social en Europe. Parallèlement, il faut combattre l'immigration irrégulière, et les personnes entrant en Europe de façon illégale doivent être expulsées.

Cela fait également partie d'un État de droit. Et il s'agit d'une condition essentielle pour garantir une intégration réussie. Je suis convaincu que les Luxembourgeois souhaitent venir en aide aux personnes fuyant la guerre. Les élans de solidarité lors des conflits en Syrie ou en Ukraine ont montré ce que notre société luxembourgeoise a de plus profondément humain. Mais si nous surchargeons ce système avec des individus qui ne remplissent pas les conditions requises pour rester ici, la cohésion sociale risque d'en pâtir.

On ne peut pas reprocher au Luxembourg un manque d'humanité. Notre pays accueille déjà, en proportion de sa population, l'un des plus grands nombres de réfugiés en Europe. Mais nos structures atteignent aussi leurs limites. Même si d'autres structures sont prévues, il faut une politique migratoire responsable, dotée d'un cadre clair, juste et objectif.

Les demandeurs ayant de réelles perspectives d'obtention du statut de réfugié doivent recevoir une réponse rapide, afin d'éviter toute frustration inutile. À l'inverse, ceux qui n'ont pas de chances réelles d'obtenir ce statut ne doivent pas nourrir de faux espoirs. Nous misons, dans ces cas, sur une approche humaine.

C'est dans ce contexte qu'a été ouvert en septembre la Maison du Retour. Nous proposons ici un soutien psychosocial aux personnes concernées afin de leur permettre une réintégration digne et durable dans leur pays d'origine.



Les chiffres montrent que cette approche fonctionne. Au cours des 12 derniers mois, les retours volontaires ont été plus nombreux que les retours forcés. Ainsi, depuis le début du mandat de ce Gouvernement, le nombre total de retours – parmi les personnes qui n’ont pas pu rester dans le pays – a plus que doublé par rapport à 2022.

En appliquant cette politique, nous faisons en sorte que les capacités d’intégration de notre société ne soient pas dépassées.



Voilà la conviction de ce Gouvernement : Le progrès par la stabilité. La stabilité par le progrès.



Monsieur le Président,

Paix, liberté, justice. Ces principes fondamentaux ne doivent pas rester confinées aux manuels d’histoire. Ce sont des valeurs que nous devons incarner au quotidien. Des idéaux que nous devons défendre sans relâche. Chaque génération doit redéfinir ces valeurs. Les générations précédentes se sont battues pour les droits des femmes – et pourtant, il a fallu franchir d’autres étapes pour les renforcer.

C’est ce que ce Gouvernement a fait :

- en interdisant le certificat de virginité et l’hyménoplastie ;
- en renforçant la justice et la protection des victimes de violences sexuelles et en créant un point de contact national pour ces dernières ;
- et en supprimant le délai de réflexion obligatoire pour une IVG endéans les douze premières semaines.



Il en sera de même pour toutes les valeurs qui nous sont chères :

- Notre engagement en matière de défense et notre stratégie pour la résilience assurent paix et sécurité ;
- Le déploiement des énergies renouvelables favorise la durabilité ;
- L'innovation et l'entrepreneuriat sont les moteurs de la prospérité ;
- La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ouvre la voie à davantage de choix et à plus d'égalité ;
- Les efforts visant à garantir une enfance épanouie et une retraite digne contribuent à renforcer l'équité au sein de notre société.

Toutes ces mesures concrètes montrent que nous avons les moyens de façonner la réalité et le monde qui nous entoure, en accord avec nos valeurs – par nos actes et nos décisions.

C'est cela, la souveraineté : la liberté de faire ses propres choix et de façonner son propre avenir. C'est exactement ce que nous voulons pour notre pays. Le progrès est possible, mais il ne vient pas tout seul. Tout progrès naît du changement. Ce que nous devons éviter à tout prix, c'est de rester immobiles, paralysés par la peur du changement.

En démocratie, tous ces changements donnent lieu à des discussions et à des débats. Mais l'enjeu n'est pas d'imposer sa vérité ni de discréditer l'autre. Il s'agit de faire avancer le pays ensemble, avec l'intérêt général comme boussole.

Nous avons tous des convictions, des perspectives et des visions différentes. Mais unissons nos efforts, dans l'intérêt du pays et de ses citoyens.

C'est ce dialogue, cette volonté de dépasser les divergences d'opinion et de travailler ensemble qui font la force de notre pays. C'est ce qui le distingue à l'échelle internationale. C'est ce que nous appelons, tout simplement, la stabilité. Cette stabilité est la base de notre progrès.

Voilà la conviction de ce Gouvernement : Le progrès par la stabilité. La stabilité par le progrès.